

Hémicycle : la salle des séances, le grand hémicycle et le petit hémicycle qui abrite la tribune et le bureau du Président, entourés à l'arrière par 7 statues en marbre.

### « LES BONNES LOIS SONT COMME LE BON VIN »

Aujourd'hui, il existe huit commissions permanentes au Sénat, dont les deux plus importantes sont la commission des lois et celle des finances. Né en 1947 dans le Pas-de-Calais, Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, est le président de la commission des lois du Sénat. C'est un homme dynamique, efficace, agréable, qui semble toujours pressé. Il est partisan du non-cumul des mandats. « J'ai exercé beaucoup de fonctions, député, maire d'Orléans, ancien ministre, membre du gouvernement, depuis dix ans je ne suis plus que sénateur. C'est quelque chose qui me paraît important, et il y a de quoi remplir ses journées et sa vie ! » Jean-Pierre Sueur s'exprime posément avec un sens inné des mots. Son bureau laisse voir une vue magnifique sur le Panthéon. « Pour moi, ici c'est un lieu de travail, je me mets rarement à la fenêtre. Je travaille énormément, et cela fait partie du mythe que les sénateurs ne travaillent pas ! D'ailleurs, je pars rarement le soir avant minuit. Les bonnes lois sont comme le bon vin, il faut du temps. » Il existe plusieurs sortes de lois, il ne faut pas confondre le projet et la proposition de loi. Un projet vient d'un texte du gouvernement ; une proposition de loi émane d'un parlementaire, sénateur ou député. Un projet ne deviendra loi que lorsqu'il a été soumis à l'examen de l'Assemblée nationale, puis du Sénat. Puis à nouveau de l'Assemblée et encore du Sénat. La Constitution prévoit l'examen de la loi deux fois dans chaque assemblée. Et ce système de navette entre l'Assemblée et le Sénat est très important. La loi doit être l'expression du plus grand nombre et non des intérêts particuliers. Pratiquement, comment cela se passe-t-il ? Lorsque la loi est inscrite à l'ordre du jour au Conseil des ministres le mercredi matin, elle est confiée à l'une des huit commissions permanentes du Sénat. Il faut savoir que 70 % des lois votées sont des projets de lois qui viennent d'un texte du gouvernement.

### QUE FAIT AU JUSTE LA COMMISSION DES LOIS ?

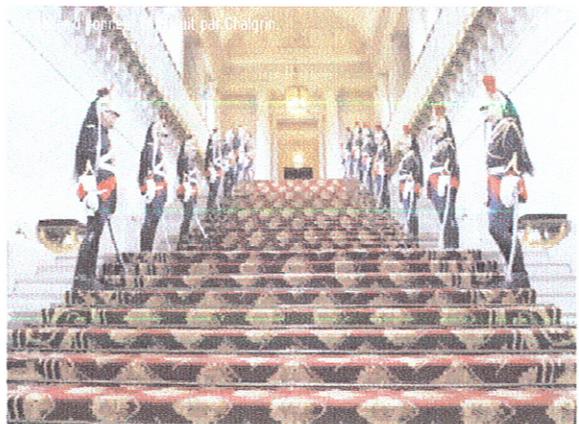
Jean-Pierre Sueur : Elle examine la moitié des lois. C'est énorme. Son domaine d'application est très important : des lois concernant les collectivités locales, la justice, la sécurité, le droit civil, le droit pénal, le droit commercial, ainsi que tout ce qui relève des territoires d'Outre-Mer et de la fonction publique. Tout cela, c'est la commission des lois.

### EN QUOI CONSISTE LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE ?

C'est un travail qui peut être très long, pendant lequel les amendements sont examinés. Tout le monde peut poser un amendement, ajouter un paragraphe, changer le deuxième mot ou le 3e alinéa, ou supprimer un paragraphe... Avant le vote, nous allons dans l'hémicycle débattre. Un rapporteur présente la position de la commission. Dans la procédure courante, il peut y avoir jusqu'à sept lectures. Chaque groupe parle à la tribune avec un temps de parole précis. Ensuite, nous allons aborder chaque article et étudier chaque amendement. L'auteur de l'amendement va lui-même le présenter dans l'hémicycle. On demande l'avis de la commission, puis du gouvernement. Chaque sénateur peut expliquer son vote pendant cinq minutes, après seulement on vote.

### POURQUOI TOUT CE TEMPS ?

Dans le feu des débats, à toute heure du jour et de la nuit, qui sont souvent très animés et très vivants, on parle... mais en même temps on fait la loi, on fait la norme. Dans toute cette effervescence, petit à petit il faut élaborer la loi, comme un galet sur la plage que les vagues successives polissent peu à peu. Il nous faut écouter les objections et contre-objections qui font partie du débat démocratique, avec le paradoxe que les gouvernements sont toujours trop pressés. Victor Hugo a été une des gloires du Sénat, où il est resté dix ans. Il a défendu l'école, le droit de vote des femmes, l'abolition de l'esclavage, celle de la peine de mort, les Etats-Unis d'Europe, et même la monnaie unique européenne... Un homme résolument moderne, et beaucoup disait de lui « c'est un poète, il n'a pas les pieds sur la terre ».



© L. Poyet